

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le onze avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués le quatre avril conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Bernard Martin située rue Jean Jaurès à Garennes sur Eure, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GATINE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre GATINE, Mme Martine LEPETIT, 2^{ème} adjointe, M. Thierry MARTIN, 3^{ème} adjoint, M. Jean-François BOURGOIN, M. Gilbert LETENNEUR, Mme Catherine BARBEY-LECOMTE, Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS Mme Nadine PAUL, M. Gilbert GENESTE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Jocelyn CHARRON, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS ET AYANT DONNÉS PROCURATIONS :

M. Arnaud BABY à Mme Martine LEPETIT,
M. Daniel DOUARD à M. Jean-Pierre GATINE,
M. Guillaume DOUARD à M. Thierry MARTIN,
M. Franck FERREIRA à Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA,
Mme Estelle THURET-LEFLOCH à Mme Nadine PAUL.

ABSENTE EXCUSEE : Mme Sophie COLAS LECOINTRE.

ABSENTE : Mme Kendy SAUTRON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadine PAUL.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2025.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Information des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal pour la période du 16 novembre 2024 au 31 mars 2025

PRIS ACTE

FINANCES LOCALES

Délibération n° 2025-09 : Approbation du compte financier unique de l'année 2024

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-10 : Affectation des résultats de l'année 2024 au budget primitif de l'année 2025

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-11 : Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2025 : augmentation de 1,5 % des taux

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-12 : Proposition d'attribution de subventions à des associations au titre de l'année 2025 soit un total de 25 235 €

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-13- : Participation financière aux frais de scolarité des élèves domiciliés sur la commune et scolarisés dans des établissements d'enseignements professionnels pour l'année 2024/2025 : 1 300 € pour 13 élèves
Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-14 : Participation scolaire à demander aux communes de résidences des élèves scolarisés à Garennes pour l'année scolaire 2024/2025 : 880 € pour les élèves en élémentaire et 1 700 € pour les élèves en maternelle
Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-15 : Vote du budget primitif 2025
Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-16 : Demandes de fonds de concours auprès de l'agglomération EVREUX PORTES DE NORMANDIE suite aux dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif
Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-17 : Demande de participation financière du syndicat de gestion et de construction du gymnase de Saint André de l'Eure pour les élèves domiciliés sur la commune et qui fréquentent cet établissement pour l'année scolaire 2024/2025 : 110 € pour 2 élèves
Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

La secrétaire de séance,
Mme Nadine PAUL



Le Président de séance
Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



Date d'affichage : 24/4/2025

Date de publication sur le site internet de la commune : 24/4/2025